

DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 176.2.2 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2022, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 1^{er} septembre 2022 était de 85 088 500 \$. Nous avons terminé l'année avec un excédent de 49 275 \$ et des fonds réservés de 116 850 \$. L'excédent accumulé à l'état des résultats au 31 décembre 2022 est de 3 905 387 \$.

Il se présente comme suit :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES ANNÉES 2022 ET 2021

	Budget 2022	Réalisation 2022	Réalisation 2021
REVENUS			
Fonctionnement	975 215 \$	1 043 908\$	995 961 \$
Investissement		576 907\$	1 055 151 \$
	935 750 \$		1 157 532 \$
DÉPENSES			
Excédent (déficit) de l'exercice	39 465 \$	482 220\$	893 580 \$
Moins : revenus d'investissement		576 907\$	1 055 151 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>39 456\$ \$</u>	<u>(94 687\$)</u>	<u>(161 571 \$)</u>
Amortissement des immobilisations		153 187\$	257 568 \$
Remboursement ou perte de cession			0
Remboursement de la dette à long terme	39 465\$	24 600\$	24 000 \$
Affectation :			
Activité d'investissement		22 230\$	24 264 \$
Excédent (déficit) accumulé, réserves financières		(2 395\$)	15 954 \$
Autres éléments de conciliation		40 000\$	
	<u>(39 465\$)</u>	143 962\$	225 228 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		<u>49 275\$</u>	<u>63 657 \$</u>

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL		
	SALAIRE	ALLOCATION
MAIRE	8 480\$	4 240\$
CONSEILLERS	15 376\$	12622\$

Mot du maire

Budget nos réalisations 2022

- Le réseau d'égouts est entièrement réparé dans toute la municipalité et nous pouvons donc utiliser le reste de la subvention de la TECQ dans nos rangs de campagne, mais il y a beaucoup d'argent à investir ;
- Le pavage des rues des Érables et Dale-Cleary a également été refait à neuf avec la TECQ ;
- La galerie de l'ancien bureau municipal (presbytère) a été réparé avec le programme PRABAM, une obligation de nos assurances.
- Nous sommes toujours à étudier le projet de l'église avec le comité de la fabrique.
- Le développement de « minimaisons », comme on l'avait nommé, il avance toujours ;
- Le tracé du sentier pédestre est fait et nous avons reçu une subvention pour poursuivre sa réalisation ;
- Une nouveauté au point de vue de l'environnement, nous avons un point de dépôt pour récupérer le polystyrène (aussi appelé « styromousse »). Pour plus d'informations, communiquez avec le bureau municipal.

Nos entreprises et commerces vont bien en général, mais demeurent très fragiles. Il faut être innovant. Du côté de l'agriculture, nous perdons des agriculteurs, c'est triste de ne pas avoir autant de relève.

Comités

Loisirs : tout se déroule bien, mais les bénévoles aimeraient avoir du sang neuf pour de nouvelles idées. Ils ont déjà de belles activités en place (ex : course de boîtes à savon). J'invite tous et toutes à y participer.

Comité village et campagne fleuries : je remercie tous ceux qui aident à embellir notre village et notre campagne avec leurs arrangements ainsi que Jean Pierre Brien qui s'occupe des aménagements dans le village.

Comité décoration des Fêtes : du travail toujours aussi époustoufflant, il y a de l'amélioration à tous les ans !

FADOQ : Un comité qui réussit toujours à nous surprendre avec leurs activités ! Restez à l'écoute.

L'équipe municipale

Un gros merci à toute l'équipe pour leur appui pour avoir fait de l'année 2022 une très belle réussite. Merci donc à :

- Majella René, notre directrice générale et greffière-trésorière pour sa patience et son professionnalisme envers nous et la population de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, accompagnée de son adjointe administrative, Émilie-Anne Cloutier ;
- Gilbert Côte, inspecteur en Urbanisme et environnement, qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos demandes ;
- Davy Cook, inspecteur en Travaux publics, engagé à la suite de la fin de l'entente de voirie avec le Canton de Valcourt le 31 décembre dernier. Nous avons toujours Georges Lagrandeur pour les menus travaux ;
- Pour le service de surveillance, il y a eu du changement là aussi : Mme Chantal Laçasse a fait la première partie de l'année, Anne Bussière et Alicia Meunier se sont ajoutées à l'équipe pour la deuxième partie ;
- L'équipe de conseillers et conseillères pour la belle réussite de 2022. Nous avons reçu une démission et un poste s'est libéré. À la suite de l'élection partielle, une nouvelle conseillère, Eden Lauzon, s'est jointe à notre conseil. Elle a été élue par acclamation à la suite du retrait de la candidature de Mme Joan McElroy.

Louis Coutu Maire.